

RÉALISER UN STAGE EN COURS D'ÉTUDES

Stages facultatifs

Licence de 2^e et 3^e années

Licence administration publique 2^e et 3^e années

Licence AES 2^e année

Master 1 Droit

Quand réaliser un stage?

- Pas de stage possible en Licence 1. Vous pouvez cependant prendre contact avec l'EOI (espace orientation insertion).
- **Deux** stages possibles au cours de la Licence et **un seul** stage au cours du Master 1
- Les stages doivent être d'une durée minimale de une semaine et d'une durée maximale de six semaines
- Possibilité de fractionner le stage (mais dans la même entreprise)
- Pas de stage pendant les périodes de fermetures de l'Université et pendant la période de cours. (Fermeture vacances de Noël,...)

Comment trouver un stage?

- Connaissances personnelles
- Courriers spontanés
- Réponses à des offres de stages (sur le site internet des entreprises)
- Sites spécialisés en recherche d'emploi ou de stage
 - V. la plateforme professionnelle Unicaen, www.unicaen.fr/careercenter

Le choix de l'enseignant référent

- Choix obligatoire d'un enseignant référent, enseignant-chercheur au sein de l'UFR Droit et AES

Comment créer une convention de stage


- Avec l'application ESUPstage, accessible à partir de votre compte numérique ou via www.esupstage.unicaen.fr
- Guide d'utilisation disponible sur le site de la Faculté de Droit, onglet « Espace étudiant », « Stages et emplois »

1^{ère} étape : Compte numérique



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MON COMPTE NUMÉRIQUE

 Vous n'êtes pas connecté(e) | Connexion

Le compte numérique permet de se connecter à l'ensemble des services numériques de l'université : messagerie, espace personnel, wifi, impression, Léocarte, plateforme de cours en ligne, etc.
Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe.

Pour accéder aux pages de gestion de votre compte, identifiez-vous ou activez votre compte numérique.

Vous possédez un compte numérique.

Sign in to your account

Connexion

[Identifiant oublié ?](#) (Forgot your username)

[Mot de passe oublié ?](#) (Forgot your password)

Vous ne possédez pas de compte numérique.

Sign up to activate your account

Activation

L'utilisation de votre compte numérique implique que vous connaissiez et que vous respectiez la [Charte relative à l'usage du système d'information et des technologies de l'information et de la communication à l'Université de Caen Normandie](#).



Normandie Université

À PROPOS

ASSISTANCE

PLAN DE NAVIGATION

MENTIONS LÉGALES

VIE PRIVÉE



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

- Vous pouvez accéder à ESUPstage via votre Compte Numérique à partir de l'adresse suivante :
<https://moncomptenumerique.unicaen.fr/>
- Identifier vous avec votre numéro d'étudiant/etup@ss
 - Aller dans l'onglet « Services »
 - puis « Etudes »

2^{ème} étape : La saisie

- ***Avant de commencer la saisie de votre convention, vous devez avoir en votre possession les données suivantes :***
- Information personnelle (n° étudiant et de sécurité sociale)
- Information de l'organisme d'accueil (n° SIRET, coordonnées postales, Effectifs et statut juridique).
- Information sur le tuteur professionnel (Nom, prénom, fonction et service).
- Un tuteur pédagogique (enseignant de la faculté de Droit)
- La thématique et les missions principales (thématique à définir avec votre tuteur professionnel et pédagogique) .

Astuce

- Si vous n'avez pas sollicité l'organisme d'accueil pour l'obtention du numéro SIRET, il vous est possible de les obtenir sur les sites indiqués ci-dessous :
- <http://manageo.fr>
- <http://www.aef.cci.fr>
- <http://www.societe.com>
- <http://www.pagespro.fr>
- <http://www.infogreffe.fr>
- <http://www.bottin.fr>

3^{ème} étape : l'envoi et la vérification

- Une fois toutes ces informations saisies sur l'application ESUPstage, il vous suffit de cliquer sur le bouton Envoyer
- Le gestionnaire de scolarité est alerté automatiquement par mail. Il vérifie, contrôle, puis demande une vérification de la thématique choisie au tuteur pédagogique

4^{ème} étape : l'impression

- Une fois votre convention validée, vous recevrez un mail sur votre boîte Zimbra.
- La convention sera à éditer en 3 exemplaires pour des stages. Vous joindrez à l'exemplaire qui reviendra à votre UFR une copie de votre attestation d'assurance « Responsabilité Civile »

5^{ème} étape : « Le circuit des signatures »

- Vous pourrez alors engager « le circuit des signatures » :
 - Vous,
 - le tuteur professionnel,
 - le directeur de l'organisme d'accueil avec apposition du tampon de l'entreprise.
- Après avoir obtenu les signatures des mentionnés ci-dessus, vous retournerez vos trois conventions signés au gestionnaire de scolarité (bureau DR 205) **au moins trois semaines avant le début du stage** afin qu'il obtienne les signatures suivantes :
 - le tuteur pédagogique,
 - le doyen

Informations complémentaires

- Les conventions de stage doivent être obligatoirement signées **avant le début du stage**
- Lorsque tous les exemplaires de la convention seront signés et déposés auprès de votre service de scolarité, le gestionnaire procédera à la validation définitive de votre convention dans ESUPstage